



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT**

le 5 avril 2018
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Mario Zanth, président
Guy Desjardins, maire (ex-officio)
Elaine Simard, membre
Denis Simard, membre
Marie-Ève Bélanger, gestionnaire du développement
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Carl Grimard, conseiller quartier 3
Michel Levert, conseiller quartier 7

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion à 19h01.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION AME2018-09

Proposée par Denis Simard

Appuyée par Elaine Simard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclaration d'intérêts pécuniaires (Aucune)

4. Adoption des procès-verbaux

RECOMMANDATION AME2018-10

Proposée par Guy Desjardins

Appuyée par Denis Simard

QUE le procès-verbal de la réunion du comité d'aménagement du 7 février 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. Énoncé de l'urbaniste

L'énoncé de l'urbaniste est présenté.

6. Items différés (Aucun)

7. Présentations / Rapports

7.1 Amendement au règlement de zonage - 2160 rue Laval

a. Présentation

Marie-Ève Bélanger présente la demande faite par Eli Saikaley au nom de E.D.D.Y Property Management Inc.

b. Commentaires du comité et du public

Suite aux questions, Mme Bélanger explique les détails des installations de l'ancienne station-service située à cet endroit.

c. Recommandation

RECOMMANDATION AME2018-011

Proposée par Guy Desjardins

Appuyée par Elaine Simard

QUE le Comité d'aménagement recommande au Conseil Municipal d'approuver le règlement modifiant le Règlement de Zonage 2016-10 afin de changer le zonage de la propriété de « Zone Polyvalent de Village (VM) » à « Zone Polyvalent de Village – Exception 1 (VM1) » tel que recommandé par le Département d'infrastructure et aménagement du territoire.

ADOPTÉE

8. Autres items (Aucun)

9. Ajournement

La réunion est ajournée à 19h08.

Mario Zanth, président

Maryse St-Pierre, greffière adjointe